

Aire de conservation Tawich (marine) proposée

- **Superficie:** > 20,000 km²
- **Description:** eaux de la moitié est de la Baie James (excluant les îles du large)
- **Processus:** initié par la nation Cri de Wemindji avec le soutien des communautés adjacentes et l'aval du Grand Conseil des Cris
- **Jurisdiction:** Région marine Eeyou
- **Désignation:** Aire marine nationale de conservation (AMNC) (possibilité d'un protocole d'entente pour les îles)
- **Statut:** proposition préliminaire déposée (janvier 2009)



Facteurs freinant le progrès:

1. Contexte politique
 - Héritage des parcs
 - Expérience limitée dans l'établissement des aires marines protégées (AMP)
 - Plan Nord
2. Complexités juridictionnelles
 - Canada/Québec/Nunavut
3. Région non prioritaire
 - Pas une zone étendue de gestion des océans (ZEGO) reconnue



Facteurs contribuant au succès:

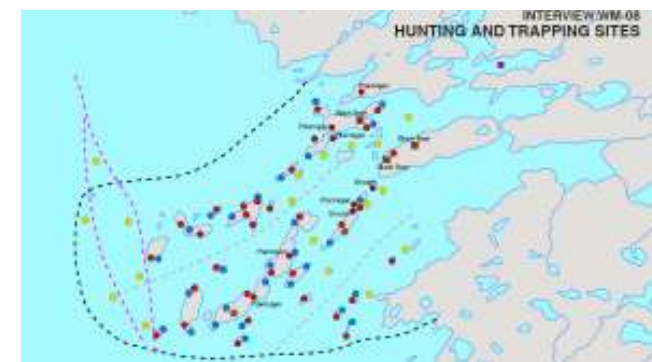
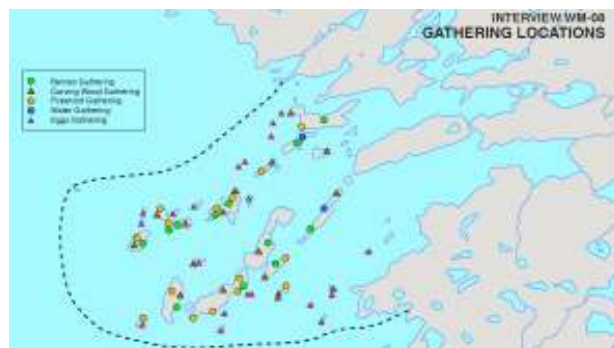
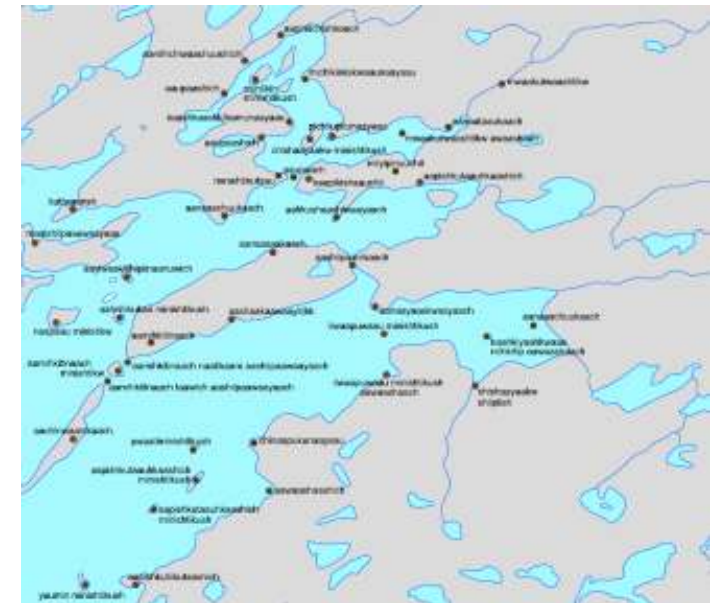
1. Valeur intrinsèque naturelle élevée
 - Mammifères marins
 - Sauvages
 - Désignation/reconnaissance officielle
2. Utilisation et occupation continues du territoire
3. Contexte politique
 - Accord entre les Cris d'Eeyou Istchee et le Canada au sujet de la région marine Eeyou
 - AMNC
4. Capacités sociale et politique



Utilisation et occupation du territoire au large des côtes par les Cris:

Territoire de chasse: VC-11

Chef de chasse: Raymond Atsytia



Facteur clé contribuant au succès: capacités sociale et politique

- **Niveau local**
 - Leadership local solide et engagé
 - Stratégie cohérente afin d'équilibrer le développement et la protection de l'environnement
 - Soutien des communautés pour une AMP
 - Infrastructure physique en place permettant de promouvoir l'héritage culturel, de bonifier l'expérience des visiteurs, etc.
 - Partenariat de recherche ("Wemindji Protected Areas Project") qui supporte la proposition de l'AMP
- **Niveau régional**
 - Appui du leadership régional Cri
- **Niveaux national et international**
 - En accord avec les cadres politiques et légaux



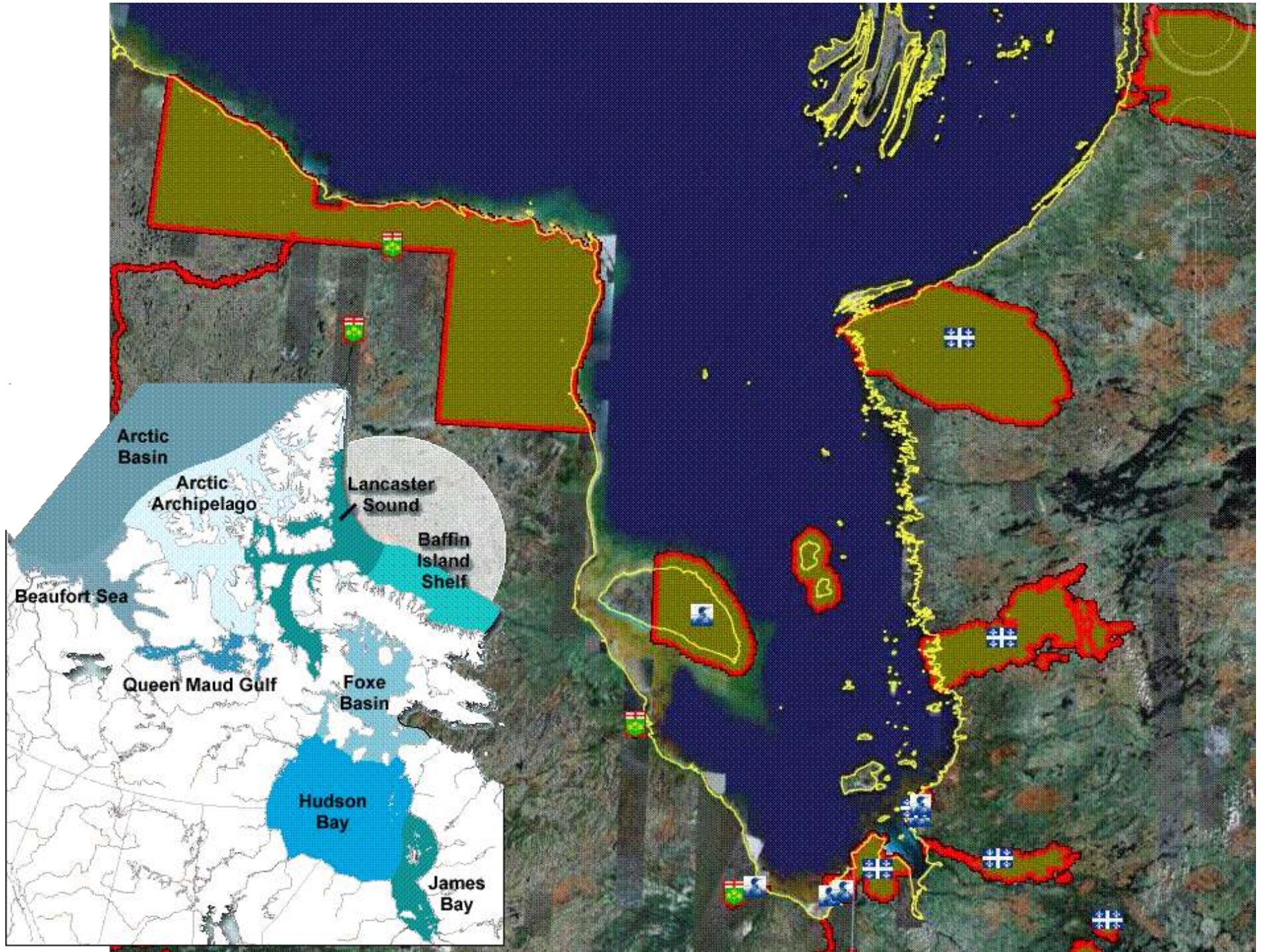
Principes directeurs de l'aire de conservation Tawich (marine)



- Basé sur **le savoir , les valeurs et les pratiques Cris**
- Contribue à **une meilleure protection de la région**
- Supporte **une gestion locale** continue et améliorée
- Assure aux Cris **un rôle de leadership** dans la gestion, le suivi, la surveillance, la mise en application et les activités de recherche
- Encourage la continuité d'**une exploitation durable des ressources à des fins de subsistance**
- Promeut **le développement économique à faible impact** géré localement
- Interdit **les activités de développement à impact élevé**



Recherche marine



Conclusion:

- Une nouvelle ère de développement des aires protégées est supporté par:
 - un cadre légal robuste facilitant le développement de partenariats effectifs entre le gouvernement et les communautés autochtones;
 - la coopération entre le niveau local et régional du gouvernement autochtone;
 - une concordance des intérêts au niveau de la communauté avec les agenda gouvernementaux qui, en retour, sont renforcés au niveau international;
 - des agents externes tels que la communauté académique et les ONGE qui peuvent établir des partenariats au niveau local afin de faciliter le progrès.

